

CALENDRIER PREVISIONNEL DES BATTUES CHEVREUIL
SAISON DE CHASSE 2018/2019

DATES

LIEUX

- Dimanche 23/09/2018	RAMEYSIERES
- Dimanche 30/09/2018... ..	SERVONNIERE
- <u>Samedi</u> 13/10/2018	BOIS DE REVEL
- Dimanche 28/10/2018	LA FEYTAZ
- Dimanche 04/11/2018 (A.I.C.A.)	BOIS DE REVEL (zone A.I.C.A.)
- <u>Samedi</u> 10/11/2018	BOIS DE CHARD
- Dimanche 18/11/2018	RAMEYSIERES
- Dimanche 25/11/2018	SERVONNIERE
- Dimanche 02/12/2018 (A.I.C.A.)	BOIS DE REVEL (zone A.I.C.A.)
- Dimanche 09/12/2018	LA FEYTAZ
- Dimanche 16/12/2018 (A.I.C.A.)	BOIS DE REVEL (zone A.I.C.A.)
- Dimanche 23/12/2018	BOIS DU CHAR

- **POINT DE RENDEZ-VOUS** : Local des chasseurs de la salle des fêtes à **7h15** pour tirage des postes, signature du carnet de battue et consignes de sécurité. **Départ en battue à 8h.**
Aucun chasseur ne sera autorisé à quitter la battue, avant la sonnerie de fin de traque.
- **QUELQUES RAPPELS** : Le chasseur doit avoir sur lui,
- Un dispositif voyant (baudrier, casquette, veste ou gilet)
 - Une trompe ou corne
 - Son permis de chasse, validé « Grand gibier »
 - Sa carte d'invité, le cas échéant
- **ANNONCES SONORES** :
- Début de traque : 1 coup long - Fin de traque : 1 coup long + 1 coup court
 - Renard : 1 coup - Chevreuril : 2 coups - Sanglier : 3 coups
 - Gibier tué : la sonnerie du gibier + rigodon (petits coups rapides répétés)
 - Gibier blessé : le rigodon + la sonnerie du gibier
- **POUR PLUS DE SECURITE**, quelques règles essentielles et incontournables :
- **Nul retard ne pourra être toléré** : de ce fait, aucun chasseur ne peut participer à une battue s'il n'a pas signé le carnet de battues et entendu les consignes de sécurité.
 - Les traqueurs donnent le signal de début et de fin de traque.
 - Un postier ne se déplace jamais pendant la chasse et ne quitte pas son poste avant le signal de fin de traque.
 - On n'oublie pas d'être discret (placement en silence) et prudent lors du tir...

Nous ne sommes pas les seuls usagers de la nature !!! ...

Dates et périodes remarquables (saisons 2018/2019)

Dates /Périodes	A.C.C.A. PISIEU		A.I.C.A. PISIEU / REVEL TOURDAN	
		Battues		Battues
Sam. 25/8 & 1er/9	Cailles		Cailles	
Dim. 9/09/2018	Ouverture générale de la chasse 7H			
Mercredi 12/09	<i>Petit gibier ouvert</i>	Battue Sanglier (éventuelle)	<i>Petit gibier ouvert</i>	
Samedi 22/09	Lâcher Fais./Perd.			
Dimanche 23/09		Chev. Ramézière		
Dimanche 30/09		Chev. Servonnière	29/09 : Lâcher AICA (Faisans/perdrix)	
Samedi 6/10	Lâcher Fais./perd.			
Dimanche 7/10	Lièvre (le matin)		Lièvre (le matin)	
Samedi 13/10		Chev. Bois de Revel		
Dimanche 14/10	Lièvre (le matin)		Lièvre (le matin)	
Samedi 20/10	Lâcher Fais./Perd.			
Dimanche 21/10	Lièvre* (le matin) (selon quota)		Lièvre* (le matin) (selon quota)	
Dimanche 28/10	Lièvre* (le matin) (selon quota)	Chev. La Feyta (selon quota lièvre)	Lièvre* (le matin) (selon quota)	
Samedi 3/11	Lâcher de Faisans			
Dimanche 4/11				Chevreuril AICA
Samedi 10/11		Chev. B. du Char		
Dimanche 18/11		Chev. Ramézières		
Dimanche 25/11	Fermeture perdrix	Chev. Servonnière	Fermeture perdrix	
Dimanche 2/12				Chevreuril AICA
Dimanche 9/12		Chev. La Feytaz		
Dimanche 16/12				Chevreuril AICA
Dimanche 23/12		Chev. B. du Char		
Dim. 13/01/2019	Fermeture générale petit et grand gibier (sauf plan de chasse inachevé)			
Dim. 21/02/2019	Fermeture générale gibier de passage			

Légende des abréviations : Chev. : Chevreuil Fais. : faisans Perd. : perdrix
 Lièvre* : fermeture éventuelle suivant quota « jeunes »